



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 4587

Texte de la question

M. Guy Hermier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la grave situation des candidats admis sur liste complémentaire à l'issue des épreuves d'admission du CAPES externe de mathématiques. Sur 230 candidats admis, seuls 86 ont été recrutés. Pour les 144 autres c'est l'incertitude. Le nombre de postes offerts au CAPES externe de mathématiques a diminué de 42 % cette année (1 154 postes en 1997 contre 2 000 en 1996). De par la création de la liste complémentaire en mathématiques, le jury a reconnu les compétences de 1 384 candidats sur 9 686 inscrits. Il semblerait que, malgré ses déclarations précédentes concernant le rétablissement des 5 000 postes supprimés dans l'éducation nationale, son ministère refuse de recruter les admis sur liste complémentaire. Il lui demande de bien vouloir reconsidérer cette décision et lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre pour tous les candidats reçus.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Guy Hermier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4587

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3383

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4646